Fiche N° 7

Formation P S C 1

Modalités de financement par le CODEP.

1- **La formation est assurée par le C D O S SAVOIE .**

S'inscriredirectementpar le site du CDOS SAVOIE (https://**sport-savoie.fr**) auprès de leur secrétariat

- Remplir leur fiche d'inscriptionetbienrenseignertoutes les rubriques.
- Joindre le chèque du prix fixé (il est obligatoire pour participer)
- Demander lors du stage, une **facture avec le nom de votre club**.

Pour le remboursement par le CODEP :

C'est ***au Trésorier de votre club*** de faire la demande de remboursement auprès du responsable de la commission formation du CODEP (S. Flon) en lui transmettant :

- **La fiche N° 1**du site du CODEP de la liste des stagiaires avec leur N° de licence de +l'annéelescoordonnées endutrésoriercoursduclub + 1 RIB.

- Le responsable formation la valide et la transmet au trésorier du CODEP qui remboursera **25 euros par stagiaire. Le bureau du CODEP reconduit ou modifie ce tarif.**

Pour le diplôme c'est l'organisme agrée de formation qui l'adresse directement à chaque stagiaire.

2- **La formation est assurée au niveau du club .**

L'organisme qui assure la formation doit être **agréé.**

Le Trésorier du club transmet, à la responsable de la commission formation:

* la facture de l'organismeaveclaliste agrée**:FicheN° 1** des stagiaires licenciéslesadhérentsde l'annéenonlicenciésà la en cou

FFCT et autres CODEP ne sont pas pris en compte pour le remboursement. Attention à la date d'envoi de la+de 3*factureмoisàladatede(refu la formation)*

Pour le remboursement par le CODEP ; idem ci-dessus.

3- **La liste des licenciés formés** (formules 1et 2) est transmise par le responsable de la commission formation au responsable du challenge de Savoie.

Commission formation CODEP
Janvier 2026